



Présentation des Q&R

Date : Au bas de la page à droite.

Sujet : Un titre court, en majuscules. Dans un cahier de 100 Q&R, il est impératif que les titres soient courts.

Question prévue :

Une courte question qui cerne le problème central.

Réponse suggérée :

Le ministre veut les faits pertinents, dans un style concis; il formulera sa propre réponse

30 secondes pour répondre - 2 -3 courtes phrases ou 1-2 points tirés des Q&R

- **Limitez à trois à cinq le nombre de points pour chaque réponse.**
- **Utilisez des sous-rubriques lorsqu'il y a plus d'un aspect à la question traitée.**
- **Utilisez la sous-rubrique « Au besoin seulement » dans le cas des questions délicates.**
- **L'information devrait cadrer avec celle fournie au Bureau du Conseil Privé.**
- **L'information devrait cadrer avec celle fournie par d'autres ministères.**
- **Il ne devrait pas y avoir de divergence avec l'information diffusée en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.**
- **L'information ne doit pas dépasser la deuxième page.**

Derniers développements :

Court paragraphe expliquant les développements les plus